

Structure organisationnelle

Les organes du Réseau sont le Comité consultatif, le Secrétariat et les groupes thématiques.

Le Comité consultatif

Le Comité consultatif est composé de 16 représentants issus des diverses catégories de membres. Il se réunit tous les ans pour examiner les activités entreprises par le Réseau, déterminer l'orientation future des travaux et adopter ses plans de travail.

Le Secrétariat

Le Secrétariat de la Convention de Stockholm exerce les fonctions de Secrétariat du Réseau.

Les groupes thématiques

Les groupes thématiques du Réseau sont créés selon les besoins pour s'occuper de questions précises concernant la gestion écologiquement rationnelle des PCB. Les membres du Réseau s'intéressant particulièrement à un thème (comme par exemple, certaines méthodes de traitement ou les recherches sur les meilleures techniques disponibles ou les meilleures pratiques environnementales) sont encouragés à échanger des informations par l'entremise du Centre d'échange de la Convention de Stockholm et en organisant des débats, selon les besoins. Les résultats des activités des groupes thématiques contribueront aux initiatives nationales et régionales en cours pour parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des PCB. Les groupes thématiques font rapport chaque année au Secrétariat sur ces activités.

Création du Réseau

Le Comité consultatif sera établi en 2009. Le Réseau sera inauguré lors de la première réunion du Comité en janvier 2010. Il deviendra pleinement opérationnel en début d'année 2010.

Budget

Le Réseau est financé au moyen des contributions volontaires de ses membres et celles d'autres donateurs. Le Réseau met à profit les activités en cours et convoque des réunions afin de coordonner ses travaux avec d'autres activités appropriées au cas par cas. Le coût prévu de la mise en place du Réseau pour les quatre premières années s'élève à 536 750 dollars.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Secrétariat du Réseau pour l'élimination des PCB
Secrétariat de la Convention de Stockholm
International Environment House
11-13, chemin des Anémones
CH-1219 Chatelaine, Genève, Suisse
Tél. : +41-22-917-8191 | Fax : +41-22-917 80 98
pen@pops.int | www.pops.int/pen

Réseau pour
l'élimination des PCB
2028

Gestion écologiquement rationnelle des PCB

Inventaires des PCB
Maintenance d'équipements à PCB
Élimination des PCB
PCB dans les systèmes ouverts

Designed and printed by the Publishing Service, United Nations, Geneva — GE.09-02727 — January 2010 — 2,000 — UNEP/POPS/2009/I



Mandat

Le Réseau pour l'élimination des PCB a pour objet d'apporter un soutien, de faciliter l'échange d'informations et de parvenir, efficacement et au moindre coût, à la gestion écologiquement rationnelle des liquides et équipements contenant des biphényles polychlorés (PCB) ou contaminés par ces substances, d'ici à 2028 au plus tard. Le Réseau fonctionne en tant qu'instance où les parties prenantes de différents secteurs s'intéressant à la gestion écologiquement rationnelle des PCB collaborent au sein d'un cadre librement consenti et participatif.

Raison d'être

Lors de sa quatrième réunion, tenue en mai 2009, la Conférence des Parties à la Convention de Stockholm a décidé de mettre en place un mécanisme permettant l'échange d'informations sur les PCB entre tous les secteurs concernés par l'utilisation, la gestion et l'élimination des huiles contenant des PCB et des équipements contaminés par ces substances. Le Réseau a été approuvé pour remplir les fonctions d'un tel mécanisme, auquel des membres de tous les secteurs concernés pourront adhérer librement en vue d'échanger des informations ; il vise à améliorer la coordination et la coopération entre les parties prenantes s'intéressant à la gestion écologiquement rationnelle des PCB.

Déclaration d'intention

Le Réseau fournit un cadre permettant de favoriser et de faciliter le respect des obligations de la Convention de Stockholm concernant la gestion écologiquement rationnelle des PCB d'ici à 2028.

Objectif

Le Réseau a pour objectif de favoriser et d'encourager la gestion écologiquement rationnelle des huiles et des équipements contenant des PCB.

La situation à ce jour

- Les PCB sont présents dans le monde entier
- Environ 3,1 millions de tonnes d'huiles contenant des PCB et d'équipements contaminés par ces substances sont réparties dans le monde entier entre les pays qui sont Parties à la Convention de Stockholm
- Certaines initiatives sont en cours afin d'instaurer une gestion écologiquement rationnelle des PCB
- La connaissance des PCB et de leurs propriétés indésirables est faible
- Il n'existe toujours pas d'inventaires détaillés disponibles dans la plupart des pays
- L'échange d'informations entre les secteurs est limité

Principes régissant le Réseau

Le Réseau repose sur les principes suivants :

- Les membres du Réseau encouragent la gestion écologiquement rationnelle des PCB et leur élimination conformément aux directives techniques de la Convention de Bâle sur la gestion écologiquement rationnelle des PCB et des déchets de POP
- Le Réseau est une instance où s'échangent des informations favorisant la transparence, l'ouverture et la collaboration entre secteurs
- Le Réseau favorise et complète les activités en cours en vue de la gestion écologiquement rationnelle des PCB tout en évitant les doubles emplois

Activités du Réseau

Le Réseau repose sur des groupes thématiques qui s'acquittent des activités suivantes :

- Faciliter l'échange d'informations entre membres du Réseau
- Promouvoir la Convention de Stockholm et faciliter la réalisation de ses objectifs concernant les PCB
- Créer des prix annuels afin de distinguer les contributions à la gestion écologiquement rationnelle des PCB en recourant aux dons des membres
- Sensibiliser les intéressés aux activités couronnées de succès en matière de gestion écologiquement rationnelle
- Coordonner et appuyer les initiatives nationales et régionales en cours tendant à la gestion écologiquement rationnelle des PCB
- Faciliter la recherche et le développement de techniques écologiquement rationnelles et leur transfert aux pays en développement

Affiliation

Peuvent devenir membres du Réseau les groupes suivants :

- Les gouvernements
- Les détenteurs de PCB
- Les donateurs
- Les organisations intergouvernementales (OIG)
- Les experts
- Les organisations non gouvernementales (ONG)
- Le secteur industriel

Demande d'affiliation

Les parties prenantes qui souhaitent devenir membres du Réseau sont invitées à remplir le formulaire de demande d'affiliation (ci-joint), qui est également disponible en ligne sur le site Internet du Réseau (www.pops.int/pen) ou auprès du Secrétariat du Réseau (pen@pops.int). Veuillez renvoyer votre formulaire rempli par courriel à pen@pops.int ou par courrier postal à l'adresse indiquée au bas de la présente fiche d'information. Les Parties à la Convention de Stockholm, qui ont approuvé la mise en place du Réseau lors de la quatrième réunion de la Conférence des Parties, sont automatiquement membres du Réseau. Toutefois, il est également demandé aux Parties d'encourager d'autres parties prenantes concernées de leur pays à faire une demande et à devenir membres du Réseau.

Avantages pour les membres du Réseau

Les membres du Réseau jouissent des avantages suivants :

1. Attribution de récompenses et de distinctions aux membres menant des activités en matière de gestion écologiquement rationnelle
2. Réservation d'une page sur le site Internet de la Convention de Stockholm
3. Accès à un vaste ensemble d'experts et de connaissances spécialisés dans le domaine des PCB par l'entremise des membres du Réseau
4. Les membres du Réseau bénéficient d'un appui en vue de la gestion écologiquement rationnelle des huiles contenant des PCB et des équipements contaminés par ces substances
5. Les membres du Réseau peuvent participer aux groupes thématiques et bénéficier des liens élargis